



Assemblée générale

Distr. limitée
19 février 2014
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques

de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité scientifique et technique

Cinquante et unième session

Vienne, 10-21 février 2014

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a, à sa cinquante et unième session, convoqué de nouveau son Groupe de travail plénier. Du 12 au [...] février 2014, le Groupe de travail a tenu [...] séances sous la présidence de V. K. Dadhwal (Inde). Le Groupe de travail a examiné le point de l'ordre du jour intitulé "Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015" et le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité, qui se tiendra en 2015. À sa [4^e] séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

I. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015

2. Pour l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015", le Groupe de travail était saisi des documents mentionnés au titre du point 6 de l'ordre du jour du Sous-Comité (voir par. [...] du rapport ci-dessus).



3. Le Groupe de travail s'est félicité de la proposition faite par le Japon (A/AC.105/2014/CRP.22) et a approuvé son objectif global. Il a souscrit aux exigences suivantes:

a) Considérant qu'il restait au Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable à finaliser les objectifs concrets de développement durable qu'il proposerait à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, en 2014, et que le Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 devait encore se concrétiser et devenir applicable, le Groupe de travail plénier réexaminerait, à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2015, le plan de travail pluriannuel figurant dans ce document de séance afin de définir une méthode de travail détaillée pour la période 2015-2019 sur la base de ce que devrait être le résultat de ces deux mécanismes du programme de développement mondial;

b) Ce plan de travail pluriannuel aurait pour but de déterminer comment le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contribuait au programme de développement mondial, y compris en interaction avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des mécanismes régionaux et interrégionaux de coopération spatiale et d'autres institutions de coopération spatiale internationale. La contribution du Comité à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui figure dans le document A/AC.105/993, formerait la base de cette détermination;

c) La méthode de travail appliquée dans le cadre du plan de travail pluriannuel serait, dans ce contexte, réexaminée par le Groupe de travail plénier à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité. Le Secrétariat a été prié de présenter à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité, en consultation avec la délégation du Japon, un document de séance décrivant, à l'intention du Groupe de travail plénier, une méthode de travail proposée aux fins du plan de travail pluriannuel, compte tenu de l'avancement des deux mécanismes mondiaux parallèles examinés à New York et du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), en vue des prochains objectifs de développement durable et du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015;

d) Des consultations se tiendraient à la cinquante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, en juin 2014, en marge de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Espace et développement durable".

4. Le Groupe de travail a encouragé les États membres à se mettre en rapport, au niveau national, avec les autorités et départements chargés des mécanismes intergouvernementaux liés à la Conférence et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 afin de promouvoir la prise en compte, dans ces mécanismes, de la pertinence des applications des sciences et techniques spatiales et de l'utilisation des données géospatiales de source spatiale.

5. Le Groupe de travail a prié le Bureau des affaires spatiales de continuer de participer activement à l'Équipe spéciale du système des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 et à d'autres mécanismes interinstitutions pour les mécanismes liés à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015, dans les limites de ses capacités, afin de promouvoir l'inclusion de

références et d'éléments relatifs à l'espace dans la documentation produite par le Secrétariat de l'ONU dans ce contexte.

6. Se fondant sur une proposition faite par la délégation du Canada, le Groupe de travail a approuvé la création d'un groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale chargé d'examiner les questions relatives à l'utilisation de la technologie spatiale pour la santé publique, convenant en outre que ce groupe devrait présenter, sous la direction du Canada, sa méthode et son programme de travail, y compris un calendrier concret, au Groupe de travail plénier pour examen à la prochaine session du Sous-Comité, en 2015. Le Groupe de travail a noté que le groupe d'experts n'aurait besoin d'aucun des services du Secrétariat.

II. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique

7. Le Groupe de travail plénier a noté que conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité, qui se tiendrait en 2015.

8. Le Groupe de travail plénier a examiné la liste des questions de fond figurant à l'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité (A/AC.105/C.1/L.332) et recommandé que les mêmes questions de fond soient examinées à la cinquante-deuxième session.

9. Le Groupe de travail plénier a noté que, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), le Bureau des affaires spatiales organisera un colloque à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité. Il est convenu que le thème du colloque 2015, choisi dans une liste de thèmes proposés par le Comité de la recherche spatiale, devrait être "Mesurer l'univers: remonter le temps avec l'astronomie moderne".

10. Le Groupe de travail plénier est convenu de créer un groupe d'experts doté d'un rapporteur qui informerait le Sous-Comité des événements qui surviendraient en rapport avec le point de l'ordre du jour relatif à la météorologie spatiale, en s'appuyant sur les meilleures pratiques du Groupe d'experts C sur la météorologie spatiale du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Le Groupe de travail plénier a noté que, sous la direction du Canada, le programme de travail du groupe d'experts nouvellement créé serait présenté au Sous-Comité à sa prochaine session, en 2015. Le Groupe de travail plénier a en outre noté que le groupe d'experts n'aurait besoin d'aucun des services du Secrétariat.